

Une obligation réglementaire : La formation SST ainsi que le recyclage est régie selon les recommandations de l'INRS. L'ensemble des organismes de formation doivent être soumis à un référencement CARSAT/INRS pour former au secourisme SST. Les gestes de premiers secours sont issus d'un référentiel commun rédigé par l'INRS. La formation SST et le Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) SST sont donc des formations très réglementées. Le recyclage doit se faire tous les 24 mois ; En cas de dépassement, **une session MAC** suffit pour retrouver la certification après l'évaluation réalisée lors de la formation. Mais le risque de « non validation » du candidat est probable. Dans le cas où le secouriste n'est plus à jour, il peut toutefois intervenir (pour porter secours à un blessé => Article 223-6 du code pénal).

La formation de Sauveteur Secouriste du Travail (SST) est l'une des actions de prévention les plus complètes, son effet portant à la fois sur les accidents du travail et de trajet mais également sur tous les autres types d'accidents de la vie courante.

Objectifs :

- Actualiser ses compétences pour toujours agir efficacement face à une situation d'accident, en préservant l'état de la victime, dans l'attente des secours organisés.
- Satisfaire à l'obligation de recyclage SST tous les 24 mois.

Public :

Pré requis : Etre Sauveteur Secouriste du Travail, titulaire du certificat SST ou une formation continue dans les 24 mois précédents la session.

Modalités :

Durée : 7h sur une journée.
Groupe de 4 à 10 personnes.

Validation :

Evaluation certificative des compétences SST conforme au document de référence de l'INRS / Attestation individuelle de formation / Questionnaire de satisfaction

Approche et méthodes pédagogiques

- Pédagogie active, essentiellement basée sur des études de cas concrets et des mises en situation.
- Mannequins équipés pour la réanimation cardio-pulmonaire (adulte, enfant, nourrisson).
- Défibrillateur Automatique Externe de formation (D.A.E.)
- Supports audiovisuels
- Formateur certifié (habilitation INRS)

Révision du programme théorique et pratique

- Tour de table avec recueil d'expérience des stagiaires en matière de secourisme : ont-ils dû intervenir ? comment cela s'est-il passé ? quelles ont été leurs difficultés ?
- Réponses à leurs attentes
- Évaluation des acquis à l'aide du plan d'intervention, et/ou de mises en situation
- Révision des gestes de secourisme et d'urgence
- Actualisation de la formation SST
- Développement de thèmes spécifiques liés au recyclage SST

Documents remis

- Une carte individuelle de SST
- Un livret pédagogique
- Un autocollant de SST

Cette intervention nécessite la mise à disposition d'une salle pouvant accueillir les stagiaires et permettant l'apprentissage des gestes au sol. Prévoir des déplacements de groupe dans vos locaux.